



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mardi 8 avril 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2021/11 de la Municipalité, du 4 février 2021 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la réponse au postulat de Mme Florence Germond : « Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolières et écoliers de 5e et 6e année primaire » ;
2. d'approuver la réponse au postulat de M. Manuel Donzé : « Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ? ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi huit avril deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :